AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-55ItemMarie Moret à madame veuve Laporte, 16 octobre 1894

Marie Moret à madame veuve Laporte, 16 octobre 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Roger et Laporte∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55 Collation2 p. (191r, 192r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 16 octobre 1894, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33030

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>16 octobre 1894</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Roger et Laporte</u>
Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoie le complément de matières pour la composition du prochain numéro du *Devoir* de novembre 1894. Demande de presser l'envoi des épreuves du compterendu de l'assemblée générale de la Société du Familistère afin qu'elles puissent être contrôlées avant parution. Les prie de rajouter sur la facture mensuelle le prix des étiquettes commandées.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomRoger et Laporte GenreNon pertinent Pays d'origineFrance ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle. En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/07/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Faits hol soc (Post Aux la Grusse Gamilistere Toctobre Ne ochobre 1869h - La cooperation was te porter ce que - Guest Paic que Madamen Ver Laporte, mie Ci-joint le sommaire. Sous I hajoure our in you will irmer ma cettre ex moserfuli reconsuare of hier. Darice Comme se sous l'ai sit hier mome contrier - en un mou nous mous volumerer en pressam rear file recommande - je l'envoi des éprecores de compte gour envoie le conglement renda assernillée grénérals Res mateires que Devoir de que autout bevoin Totre. Novembre, sauf What wil soigneusement contribles qui me sera mis du reste que ice a cause Des chiffees, pas reduit à un mombre En même temps mous appreciences mieur ce que de pages déjà à peine mores hestera de place pour Voisi l'état des matières les autres matieres. que je vous envoie:

Jackion i Guise Familiatere Sur la facture su Beroir Toctobre me manquel pas de porter ce que je nous dois pour les Etiquettes que nois masse faunies hickory and the property on you La saison des promenade. Étant passée je rous prie de faire remiser au tami listère mon landau et sa Wewiller agreer de Monte ma conside a Couverhune . Marche & Agneer je vous prie, reirilités mes parfaites manger hour agrandity las a comment of a factor entournures, et wasse nour enteres l'affreier relevé sur les Exaules (Shope Til na whusiaus sieurs muanges, allenis moun au coutre fonce, la annéed de basies manches mon fonce president mois is a come Ilus in est maceque se nous raspartement a weer property avera Cemanoe: Malgre mon peute satiowilled from a couple on marke